

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 297-CX-1291

concernant la nomination du représentant de l'Université du Québec en Outaouais au Conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) de l'Univers des Petits

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-dix-septième réunion tenue le lundi 16 avril 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'octroi d'un bail emphytéotique (résolution 101-CA-1627) afin de permettre la construction de la garderie Centre de la petite enfance (CPE) de l'Univers des Petits;

ATTENDU la résolution 89-0009-AG du Centre de la petite enfance (CPE) de l'Univers des Petits réservant un siège d'administrateur sur la composition de leur conseil d'administration;

ATTENDU la résolution 266-CX-1169 nommant madame Martine Deschênes, chargée de projets au Bureau du développement, représentante pour un mandat de 2 ans, soit pour la période du 1^{er} juin 2005 au 31 mai 2007;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Marlène Thonnard,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame Martine Deschênes, chargée de projets au Bureau du développement, représentante de l'Université du Québec en Outaouais au Conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) de l'Univers des Petits pour un mandat de 2 ans, soit pour la période du 1^{er} juin 2007 au 31 mai 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 297-CX-1292

concernant l'entente cadre entre le Centre de développement d'entreprises technologiques (CDET) et l'Université du Québec en Outaouais (UQO)

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-dix-septième réunion tenue le lundi 16 avril 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les relations déjà établies entre le Bureau de liaison université-milieu de l'Université du Québec en Outaouais et le Centre de développement d'entreprises technologiques;

ATTENDU le désir de l'UQO d'agir comme partenaire dans le développement social, culturel, scientifique et économique de sa région;

ATTENDU le projet d'entente cadre;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'entente cadre entre le Centre de développement d'entreprises technologiques (CDET) et l'Université du Québec en Outaouais (UQO);

DE MANDATER le recteur à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, l'entente cadre;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum établi selon les domaines et modes de coopération régis par cette entente cadre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice